

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 23 Mars 2023

Nombre membres

En exercice 15

Présents 12

Votants 12

Date de la convocation : 20.03.2023

2023 - 003

L'An deux mil vingt-deux le trente-et-un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Christian ALBERTIN, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, Benjamin CHABERT, David GRAND, Mickaël GRAS, Valérie DROUVIN, Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT, Régis LACROIX

Absents : Laure ALBERTIN, Marie-Sophie BARBIER, Vincent CAILLAT

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

Approbation du compte administratif 2022

Monsieur René BAYLE présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022 dressé par le Maire et dont les résultats sont identiques au compte de gestion 2022 établi par Monsieur le Trésorier de Saint Marcellin ;

Les résultats du compte administratif 2022 se présentent de la manière suivante :

Budget Principal	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat EXERCICE 2022	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre budgétaire	Résultat de clôture EXERCICE 2022
Investissement	203 486.70 €		- 2 526.67 €		200 960.03 €
Fonctionnement	232 402.30 €	81 517.22 €	131 930.37 €		282 815.45 €
TOTAL	435 889.00 €	81 517.22 €	129 403.70 €		483 775.48 €

Monsieur le Maire ne devant pas prendre part au vote, quitte la salle.

M. René BAYLE, doyen du Conseil Municipal, fait voter le compte administratif 2022 de la commune qui est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier CORVEY-BIRON

